

# Avis public

## **CUEILLETTE** **DES RÉSIDUS VERTS**

À tous les contribuables de la municipalité de Tadoussac, veuillez prendre que la collecte des résidus verts aura lieu le **LUNDI 01 JUIN 2020**.

Ces résidus doivent être placés en bordure de la rue avant 6 heures le matin et au plus tôt 48 heures avant la journée de cueillette.

**\*\* Veuillez ne pas mettre vos résidus verts dans les bacs verts. \*\***

**TADOUSSAC VILLAGE, ROUTE 138 ET ROUTE 172**

**LUNDI LE 01 JUIN 2020**

La collecte des résidus verts a pour but d'augmenter la récupération des matières organiques, qui seront ramassées afin d'être compostées plutôt que d'être enfouies.

Les **feuilles, l'herbe et les résidus de jardin doivent être placés dans des sacs de plastique**, alors que les **branches doivent être coupées** (longueur maximale de 2 pieds) et **attacher en paquets** pour éviter leur éparpillement. Il est à noter que les résidus verts ne doivent **pas contenir de débris de coton, plastique ou verre**. Ils doivent être empilés de façon ordonnée en bordure de la route ou d'une rue (avant 6h le matin).

**« VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE CAMION NE PASSERA QU'UNE SEULE FOIS PAR RUE ».**

